

Les différentes branches du gouvernement canadien

- Il y a trois ordres (branches) de pouvoir au Canada:
 - pouvoir législatif
 - pouvoir exécutif
 - pouvoir judiciaire
- Le Canada n'est pas le seul pays : les États-Unis, la Grande-Bretagne, etc.
- Selon vous, pourquoi y a-t-il divers ordres de pouvoir au Canada?

Le pouvoir législatif

Les fonctions :

- Proposer, élaborer et adopter les lois



Les acteurs du pouvoir législatif

- La chambre des communes (composée des députés élus par les citoyens dans leur circonscription)
- Le sénat (composée de sénateurs choisis par le gouvernement pour « surveiller » la chambre des communes)



Le pouvoir exécutif

Les fonctions :

- Prendre des décisions selon les lois
- Mettre à exécution les politiques gouvernementales
- Gérer les ministères

Les acteurs du pouvoir exécutif

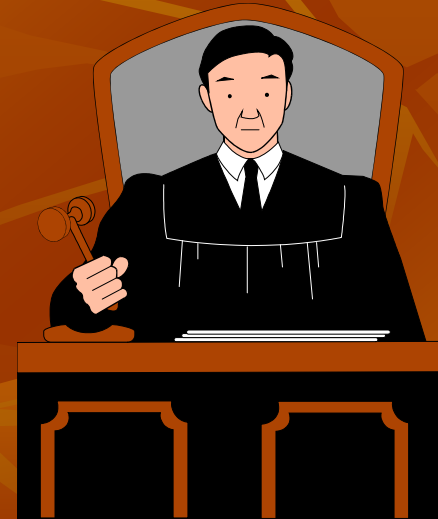
- Gouverneur général (représentant de la Reine au niveau fédéral)
- Lieutenants-gouverneurs (représentants de la Reine au niveau provincial)
- Le premier ministre (chef du parti politique ayant le plus de députés à la Chambre des communes)
- Le conseil des ministres (les chefs des ministères)



Le pouvoir judiciaire

Les fonctions :

- Interpréter et appliquer les lois



Les acteurs du pouvoir judiciaire

- Les juges
- Les tribunaux (les cours de justice)



Cour suprême du Canada à Ottawa

Visionnement

- Visite guidée de la colline du Parlement
(Youtube)
- Histoire du sénat du Canada (Youtube)

Retour sur notre nouvelle société...

- Après l'explosion nucléaire, nous avons décidé de garder cinq professions.
- Est-ce que notre nouvelle société respecte l'idéal canadien des trois ordres de pouvoir (exécutif, législatif et judiciaire)?
- Qui faudrait-il choisir pour respecter les trois ordres?